

VIENT DE PARAÎTRE

Almanach de la Coopération française pour 1903, publié par le Comité central de l'Union Coopérative, sous la direction de M. E. DE BOYVE, avec la collaboration de MM. ANEURIN WILLIAMS, BLEM, CERNESSE, DAUDÉ BANCEL, DEHERME, FABRE, CHARLES GIDE, LANGIN, MAXWELL, DE SEILHAC. En vente à la *Coopération des Idées*, 0 fr. 40 ; franco : 0 fr. 40.

On trouvera dans l'Almanach de cette année d'importants documents sur le mouvement coopératif.

A NOS ABONNÉS

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur **abonnement est terminé** sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement, pour s'éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de **refuser** au facteur le numéro qui suivra l'**avertissement**.

L'UNION COOPÉRATIVE

est un journal bi-mensuel, édité par le Comité central de l'*Union Coopérative* des Sociétés françaises de Consommation. Il contient des articles, des études, des monographies, des renseignements, etc., sur la Coopération en France et à l'Étranger. — **L'Union Coopérative** doit être lue par tous ceux qui s'intéressent à la Coopération.

Prix du numéro, 0 fr. 20 ; de l'abonnement annuel, 4 fr.
Étranger, 6 fr.

Les abonnements sont reçus : 1, rue Christine, Paris.



La Coopération des idées

L'Économie sociale

Le ministère du Commerce vient de publier le rapport de M. Charles Gide sur l'économie sociale à l'Exposition de 1900. Dans cet ouvrage considérable, il y a des idées et des faits qui doivent être connus et discutés. Cela marque une étape du progrès social.

D'abord, qu'est-ce que l'économie sociale ? Ce n'est pas seulement, on l'entend bien, l'étiquette nouvelle de l'économie politique. Celle-ci n'étudie que les faits, et, par exagération scientifique, trop souvent, elle se borne à justifier l'iniquité qui les produit ou qu'ils déterminent. De là, un système, d'autant plus dangereux qu'on nous le donne comme la science même. L'économie sociale, moins pédante, est plus humaine. Elle n'abstrait pas l'homme de sa fonction, elle ne le néglige pas, elle n'omet pas ce qu'il peut. Elle étudie les faits, certes ; mais elle tâche aussi à les ordonner dans le sens de l'idée que nous nous faisons, à notre époque, de la justice sociale et de l'ordre.

« Cependant, dit M. Gide, il n'y a pas d'antagonisme entre l'économie politique et l'économie sociale, mais deux disciplines distinctes, par leur domaine et par

leur objet, et qui peuvent même se rendre plus de services par leur dédoublement que par leur confusion. La première, qu'on commence à appeler « l'économie politique pure », pour la distinguer de sa sœur, s'attache de plus en plus à étudier les rapports *spontanés*, nécessaires, qui s'établissent entre les hommes et les choses, rapports d'équilibre, d'échange ou de succession ; elle s'efforce de les découvrir, de les expliquer, de les calculer même mathématiquement en les réduisant à quelques mobiles dégagés par abstraction de tous les autres. Même quand elle devient « économie politique appliquée », elle cherche seulement les moyens les plus économiques d'utiliser ces lois naturelles, mais s'abstient de toute appréciation sur la valeur morale de ces applications. L'économie sociale descend de ces sphères sereines dans les préoccupations de la vie : elle étudie de préférence les rapports *volontaires*, contractuels, quasi contractuels ou légaux, que les hommes forment entre eux en vue de s'assurer une vie plus facile, un lendemain plus certain, une justice plus bienveillante et plus haute que celle qui porte pour tout emblème les balances du marchand. Elle ne se fie point au libre jeu des lois naturelles pour assurer le bonheur des hommes, ni d'ailleurs aux inspirations du dévouement ou d'une vague philanthropie, mais elle croit à la nécessité et à l'efficacité de l'organisation voulue, réfléchie, rationnelle. »

S'il fallait s'en tenir aux définitions et aux intentions qu'elles décèlent, qui donc, en dehors des professeurs d'économie politique, qui sont orfèvres, refuserait sa sympathie, son savoir, son activité à l'éco-

nomie sociale ? Mais les mots et les intentions ne suffisent point. Les efforts que nous faisons pour « perfectionner l'art de vivre en société » sont-ils efficaces ? Les institutions sociales améliorent-elles vraiment nos rapports sociaux ? Sont-elles toutes également bonnes, et n'en est-il point qui, se contrariant, s'annihilent ? n'en est-il point de nocives ? Ces questions se peuvent poser, et quelques autres que nous réservons.

Ainsi, on a pu dire : « Les institutions sociales utilisent mieux la force, elles ne la créent pas. » Mais l'économie sociale n'a pas la prétention absurde de créer de la force, elle entend seulement qu'on l'organise et qu'on l'utilise mieux. « Sans doute, dit M. Gide, les institutions ne créent rien, pas plus que l'échange ne crée de richesses ni le crédit des capitaux ; mais ces modes spontanés d'organisation du travail peuvent accroître quasi indéfiniment la somme des biens disponibles en utilisant les richesses et les capitaux qui sans eux seraient restés latents et, par le fait, inexistant — de même les institutions sociales peuvent indirectement « créer », elles aussi, en faisant passer de l'état virtuel à l'état actif des puissances de bonne volonté, de prévoyance, d'endurance et d'amour, qui, sans elles, n'auraient jamais germé. En somme, l'État, l'Église, l'École, ne sont que des institutions sociales. On peut dire qu'elles ont fait du bien ou qu'elles ont fait du mal, mais ce qu'on ne saurait dire c'est qu'elles n'aient rien fait. Et des institutions plus modestes ont fait aussi. »

Aux purs socialistes qui dénoncent, dans l'économie

sociale, un artifice bourgeois pour maintenir, en faisant quelques concessions, l'état social présent, M. Charles Gide répond :

« Mais c'est une erreur — provoquée et partagée, il est vrai, par quelques apôtres des œuvres sociales — de s'imaginer qu'elles ont une vertu conservatrice. L'expérience nous apprend au contraire qu'aucune des institutions qui tendent à relever la condition des ouvriers, à les rendre mieux payés, mieux nourris, mieux logés, plus instruits, à leur procurer des loisirs, à les libérer de la brutale ivresse du marchand de vin, des dettes et des soucis matériels, en un mot à les rendre plus forts — que rien de tout cela n'ajourne l'heure des revendications sociales, mais plutôt l'avance. Seulement, tout cela donne à ces revendications un caractère plus noble, un but plus précis : tout cela donne chance d'éviter les conflits violents et inutiles, et, même en cas de guerre, met aux mains des combattants des armes plus humaines. »

C'est très juste, — si l'on se place au point de vue des non-révolutionnaires, au nôtre. Et c'est peut-être ce que M. Gide oublie. Au reste, je ne saurais admettre son éclectisme, qui s'affirme plus nettement par la suite; je ne crois pas que l'économie sociale puisse être éclectique. C'est ce qu'il convient d'examiner.

*
*
*

Il y a quatre grands facteurs du progrès social : la révolte, le patronage, les pouvoirs publics, l'association libre (1). Ils ont agi, et, parce que l'évolution humaine n'est pas une ligne droite, ils agiront encore,

(1) M. Gide ne reconnaît que les trois derniers.

mais successivement. Simultanément, ils se contraignent, ils s'excluent. C'est l'impuissance et le chaos. En tout cas, c'est le conflit des forces, qui s'entredétruisent au lieu de produire. Je crois que le rôle de l'économie sociale serait, plutôt que de l'entretenir et de l'aviver par un éclectisme de dilettante, d'y mettre fin ou de l'atténuer en s'en tenant au seul principe d'action qui convienne, en notre temps, à notre pays, sous un régime qui se veut démocratique.

Il ne s'agit pas des institutions elles-mêmes, de protéger celles-ci et de proscrire celles-là, il s'agit du principe dont elles s'inspirent, de leur méthode, de l'esprit qui les anime, — qui importent bien plus que leur mécanisme ou leur statut. Eclairons, et laissons faire.

Les révolutionnaires ne sont pas tant dans l'erreur que l'imagine M. Gide, ni les conservateurs. N'en convient-il pas lui-même quand il laisse entendre que les réformes sociales lénifient les haines, et, à tout le moins, « en cas de guerre, mettraient aux mains des combattants des armes plus humaines » ? Qu'est-ce que cela veut dire ? Si je ne me trompe, que les insurgés auraient des scrupules, qu'ils reculeraient devant les moyens nécessaires. Franchement, n'est-ce point duperie ? Car nous savons bien que l'âme d'un Thiers, d'un Vinoy ou d'un Gallifet ne saurait être touchée par une hausse de salaires ou une diminution d'heures de travail ; ils resteraient ce qu'ils sont, pour la répression implacable, — sa modération extrême n'en a pas préservé la Commune — le couteau rivé aux mains, ainsi que les y inciterait encore quelque normalien de Sarcey, avec leurs canons perfectionnés, leurs fusils à répétitions, leurs balles *dum-dum* et leurs milliers de soldats, — et aussi cette assurance réconfortante que

le prolétariat n'osera se servir, en toute conjoncture, que des armes inoffensives. Je l'avoue, si j'étais révolutionnaire, si je pensais que la magie d'une révolte pût arracher en un jour les racines du mal social, fonder la justice, la liberté, et économiser ainsi plusieurs siècles de misère, où chaque seconde compte la prostitution d'une vierge, les pleurs d'une mère, l'agonie d'un vieillard abandonné, les cris d'un enfant affamé, je serais contre tout ce qui peut affaiblir la haine des parias, et je considérerais comme des traîtres ceux qui leur proposeraient des armes « plus humaines » que les plus sûres, les plus promptes, c'est-à-dire, on l'entend bien, les plus meurtrières.

..

C'est que, quoi qu'en dise M. Gide, les méthodes ne se peuvent accorder, et il faut opter. Il a reconnu, au moins pour la coopération, qu'elle était éducatrice. Il en est de même de toutes les institutions. Elles tendent, comme tout organisme, à développer les organes qui leur sont nécessaires, à former les éléments qui concourent à leur plus grand développement. Un syndicat grève-généraliste fera donc des révolutionnaires, et non des ouvriers qui se préoccupent d'organiser la production et de l'accroître; un patronage fera des travailleurs obéissants, et non des coopérateurs entreprenants; un service public préparera des fonctionnaires bons électeurs, et non des citoyens indépendants; une association libre formera des hommes conscients, fiers, d'initiative, et non des révoltés, des résignés, des fonctionnaires.

L'éminent rapporteur soutient que cet antagonisme n'existe pas. Ainsi, le patronage, selon lui, serait un

acheminement vers l'émancipation totale. Mais c'est négliger qu'il domine toute l'activité économique du passé, et qu'il a produit tout ce qu'il avait à produire. Sans doute, l'émancipation des opprimés n'a pas toujours été l'œuvre des opprimés eux-mêmes; mais il en est autrement dans une démocratie, et les travailleurs n'ont à compter que sur eux. Le patronage organique implique ces deux choses qui ne sont plus : Dieu et le roi. « Le « bon patron », dit encore M. Gide, n'est plus maître chez lui, et son autorité paternelle a diminué autant que celle de l'antique *paterfamilias*. Une preuve, entre autres, c'est que dans certains pays, notamment en Suisse, une fabrique ne peut être ouverte sans l'autorisation du Gouvernement. La fabrique est donc devenue un établissement public, et, par suite, le patron une sorte de fonctionnaire public. » Mais c'est précisément ce que je soutiens, que chaque facteur tend à absorber l'autre. C'est donc qu'ils ne peuvent coexister. Si l'étatisme est le vrai, on peut éviter cette transition inutile, et décréter immédiatement le monopole universel; ou si c'est le patronage, il faut le dire, et limiter les droits de l'Etat. L'économie sociale est assez riche d'expériences pour se prononcer. Elle le peut, elle le doit.

..

L'antagonisme entre l'association libre et l'État est plus accentué encore. On n'a pas vu, en général, que les mesures qu'on vient de prendre contre les congrégations n'en sont qu'une phase. Mais on ne s'arrêtera pas là. En ce moment même, et M. Gide le sait bien, le Parlement entre en guerre ouverte contre les coopératives, et élabore, dans le silence des Commissions,

les textes qui doivent les étrangler, à tout le moins les dénaturer. Tous ceux qui ont assumé la lourde tâche de diriger une Université populaire savent aussi quelles difficultés ne cesse de leur susciter l'administration. Si les syndicats sont plus en faveur, auprès des pouvoirs publics, c'est qu'ils ne font, en France, aucune œuvre positive. Ce sont des exutoires anarchistes. La mainmorte, qui serait la plus grande liberté des associations, est l'épouvantail de tous nos politiques. A la rigueur, on tolère les associations; mais quand elles ne peuvent rien faire. C'est la formule : « Il ne faut pas d'Etats dans l'Etat. » Or la démocratie, pour se réaliser, pour s'organiser, doit précisément s'efforcer de décentraliser, politiquement et socialement, de constituer le plus d'Etats dans l'Etat, où toutes les libertés, toutes les activités pourront se manifester.

« Là où l'individu fait peu, dit M. Gide, l'Etat fait encore moins, et là où l'activité individuelle est vigoureuse, entreprenante, c'est là aussi que s'affirme l'action des pouvoirs publics. Leur action est parallèle, non supplétive. Ensemble ils s'épanouissent ou ensemble ne font que végéter. » Et il nous cite l'exemple de l'Angleterre et de l'Allemagne. D'abord, je conteste que les caractères de l'association libre et de l'intervention légale soient les mêmes dans ces pays que dans le nôtre. Je ne puis conclure du tempérament saxon ou german aux tendances françaises, d'une monarchie à une république, d'un peuple protestant à un peuple catholique. En France, le fonctionnarisme supprime toute initiative, l'administration entrave toutes les activités, l'étatisme menace toutes les libertés. Comme pour le patronage, M. Gide nous en fournit lui-même la preuve :

« Il est logique, dit-il, que l'association libre, à mesure qu'elle s'étend, et surtout à mesure que le besoin auquel elle répond devient plus pressant et plus universellement ressenti, tende à se transformer en service public ; — l'association mutuelle, en Office national d'assurances ; — l'association coopérative, en entreprise municipale pour la fourniture de l'eau, du gaz, de l'électricité, pour le service des transports urbains ou même pour la construction de maisons ouvrières ; — l'association charitable d'assistance par le travail ou de sauvetage de l'enfance, en colonies agricoles municipales ou d'État, en maisons de travail forcé, en *reformatory schools*, — et l'association professionnelle, en Conseils du travail donnant plus ou moins force législative aux règlements des syndiqués. Et en prenant les choses par l'autre bout, il est logique aussi que les modes d'action de l'État ou de la commune d'une part, de l'association libre d'autre part, tendent à se confondre au fur et à mesure que ces institutions se rapprochent par leur constitution interne, c'est-à-dire au fur et à mesure que ces corps politiques, devenant des sociétés démocratiques, reconnaissent pour uniques lois celles qu'ils se sont données librement. » Cela revient à dire que l'État absorbe l'association, si ce n'est celle-ci celui-là. Or l'État ne peut soutenir cette concurrence et en triompher que s'il met au service du monopole qu'il convoite le pouvoir de coercition qui lui est propre. Et le conflit est inévitable. Il deviendra d'autant plus grave que les deux puissances en présence seront plus grandes. De là le danger d'une économie sociale éclectique. Le moment est venu de se prononcer nettement, de dire si la reconstitution sociale doit se faire par l'association libre,

c'est-à-dire par tous les citoyens disposant librement de toutes les énergies sociales, par la démocratie vraie, ou par l'État monopolisateur, impérialiste, concentrant toutes les énergies sociales et les diffusant dans la nation par ses fonctionnaires.

Je ne me dissimule pas que ce dernier courant, qui, pour le suivre, exige moins de vertus des citoyens, est le plus fort en ce moment. Et c'est un argument en faveur du monopole étatiste. Mais on peut le rétorquer. M. Gide objectera, il est vrai, qu'il ne constate pas cette incompatibilité essentielle entre l'étatisme et la démocratie. Il ajoutera sans doute que l'État, actuellement, c'est toute la nation, et que la classe ouvrière, étant la majorité, enverra aux assemblées municipales et législatives des représentants ouvriers de plus en plus nombreux, qui auront charge de servir les intérêts de leur classe, de sauvegarder les associations et de voter les « lois ouvrières ».

Mais avant les intérêts de classe il y a les intérêts sociaux. N'est-il pas vrai, en théorie, que tous les citoyens français devraient se préoccuper des intérêts sociaux, et n'est-il pas vrai aussi, en période électorale, que ce soit le moindre de leurs soucis ? Les intérêts individuels priment les intérêts de parti, et ceux-ci les intérêts généraux. Il en sera de même pour les intérêts de classe : ceux de corporation et d'individus passeront toujours avant, et ceux-ci d'abord. On a vu, par exemple, des députés socialistes et ouvriers faire cause commune, contre les coopératives, avec M. Georges Berry. Nous verrons, peut-être, prochainement, M. le député Bagnols, s'il tient parole à ses électeurs, voter une limitation aux libertés du coopérateur Bagnols. Le suffrage universel, quand il n'est pas truqué, par la pression gouvernementale, ou l'argent,

n'exprime que les intérêts particuliers les plus exclusifs, les plus mesquins, les moins sociaux, — contre les intérêts généraux les plus hauts. D'ailleurs, il resterait à définir les intérêts de classe. Pour la plupart des ouvriers, aujourd'hui, ce n'est pas, par exemple, plus de loisirs, plus d'intelligence, plus de savoir, plus de beauté; mais l'augmentation de salaires, — toujours fictive ou provisoire quand elle n'est pas la conséquence d'une augmentation de production.

La véritable, la profonde volonté populaire s'exprime dans l'action, et l'action n'est possible, pour le plus grand nombre, que par l'association. Tout ce qui contrecarre cette action, tout étatsisme est donc vraiment contre la démocratie.

Mais cette démocratie est-elle, d'ores et déjà, assez puissante, assez organisée pour vivre d'elle-même, et suffire à toute la vie sociale? Ce n'est pas ce que je veux dire. Trop souvent, longtemps encore, et dans bien des cas, l'Etat aura encore à intervenir. Et d'abord, s'il entendait bien son rôle républicain, ce serait d'aider à l'éducation sociale des citoyens, à garantir la liberté des associations naissantes, à sauvegarder l'indépendance nationale.

D'ailleurs, la démocratie est plus avancée qu'on ne le croit généralement. Voici, dans un pays comme le nôtre, en pleine guerre civile des partis, sous une administration incohérente et stupide, malgré le fonctionnarisme, les facilités qu'on accorde à l'inertie, les difficultés qu'on soulève contre l'activité, où elle en

était en 1900, d'après les documents officiels de l'Office du travail :

1° Associations professionnelles	7.246
(Ce groupe comprend surtout les « syndicats professionnels » au nombre de 6.235, mais aussi un millier d'associations d'intérêt agricole, commercial, maritime, colonial, etc., ne rentrant pas dans la définition légale du syndicat professionnel.)	
2° Associations de secours mutuels ou de prévoyance	11.232
3° Associations coopératives	1.918
4° Associations scolaires	2.468
5° Associations charitables	990
6° Associations d'étude, de patronage, d'apprentissage, de sociétés savantes, etc	2.203
7° Associations de sports et jeux	7.480
8° Associations musicales, orphéons	6.453
9° Cercles	3.677
10° Associations diverses (de militaires, de patriotes, et non définies)	1.481
Total	45.148

Et ce nombre s'est considérablement accru depuis que l'enquête a été faite. On compte aujourd'hui 8.540 associations scolaires et post-scolaires, au lieu de 2.468, et 5.000 associations coopératives au lieu de 1.918.

Selon l'estimation la plus faible, cela fait au moins 10 millions de citoyens associés, alors qu'il n'y a pas plus de 8 millions d'électeurs votants et 5 millions d'électeurs représentés. Je dis que c'est dans ces associations qu'il faut trouver l'expression véritable, exacte, de la volonté populaire, et que la démocratie est là.

C'est une force qui, pour l'étatisme, sera difficile à réduire, encore qu'elle soit bien confuse et perdue

dans l'inextricable réseau des lois restrictives et contradictoires. Et si elle persiste, si la démocratie se développe de plus en plus, il faudra bien qu'elle conquière sa liberté, la liberté de tous ; j'entends la liberté d'agir, de posséder, d'être une souveraineté législative, juridique, exécutive, — la véritable souveraineté populaire.

*
*
*

Je m'arrête pour aujourd'hui à la magistrale introduction du rapport de M. Gide. Dans un prochain article, je le suivrai — plus fidèlement — dans les quatre divisions qu'il a adoptées : I. Les institutions qui tendent à obtenir un salaire plus élevé pour une peine moindre. II. Celles qui tendent à procurer le confort, sous toutes ses formes. III. Celles qui tendent à assurer la sécurité de l'avenir contre tous les risques sociaux. IV. Celles qui tendent à conférer ou à sauvegarder l'indépendance économique. « Un revenu plus élevé, dit-il excellemment, une existence plus confortable, un avenir mieux assuré, le sentiment de travailler pour soi ou pour ses pairs et non pour un maître, ne voilà-t-il pas, en effet, les conditions préalables — nous n'avons garde de dire suffisantes — de la vie heureuse ? Et c'est à le réaliser d'abord qu'il faut s'appliquer avant de dresser les plans de la cité future. »

G. DEHERME.

Pourquoi les dogmes ne renaissent pas⁽¹⁾

DEUXIÈME CONFÉRENCE (Suite)

LA MORALE CHRÉTIENNE

Il y aurait quelque chose de puéril et d'injuste à juger la morale chrétienne au nom de je ne sais quelle vérité absolue; elle est née, elle a évolué dans un milieu défini, elle a répondu à une certaine conception de la nature et à une certaine mesure de la puissance humaine. Beaucoup d'âmes en ont vécu, en vivent, lui ont dû et lui doivent encore ce qu'il y a de meilleur en elles, nous ne l'oublions pas. Mais, en fait, les progrès de la science et de la technologie ont changé l'univers, l'homme et leur rapport; comment ne modifieraient-ils pas notre idéal de l'action ici-bas? Entraîné autour de l'étoile qui l'éclaire et qui l'échauffe, d'où lui vient toute vie, toute fécondité, la terre n'est plus le lieu par excellence, le centre du monde, le séjour du favori de Dieu; elle n'est

(1) Extrait, d'après *la Grande Revue*, des conférences faites par M. Gabriel Séailles, à *la Coopération des Idées*, les 1^{er} et 8 octobre derniers. (V. *la Grande Revue*, nos de novembre et de janvier, et *la Coopération des Idées*, nos de décembre, de février, de mars et d'avril).

qu'un point mobile, un atome perdu dans l'espace invisible au delà des limites du système dont elle est un élément subordonné. Combien de planètes semblables à elle tournent autour de leur soleil, sans que nous soupçonnions leur existence. L'univers n'est pas plus ordonné par rapport à l'homme que par rapport à la terre qui le porte. Mais, si l'homme ne s'apparaît plus comme la fin de tout ce qui est, s'il est déchu de la grandeur fictive que naïvement il s'attribuait, il se relève par la science même qui semble l'abaisser. Il connaît sa planète, il la mesure, il la parcourt en tout sens ; il ramène les faits en des lois constantes, il relie les conséquents à leurs antécédents, il voit et il prévoit.

Capable d'opérer lui-même, il n'a plus besoin d'avoir recours à l'intervention des puissances surnaturelles. On ne demande pas à un Dieu de faire ce qu'on peut faire plus sûrement soi-même : le paysan ne sollicite pas un miracle pour écarter la grêle de son champ quand il sait, en agitant les ondes de l'air, dissiper les nuages qui la portent dans leurs flancs.

Bien des choses ont ainsi changé en nous et autour de nous. Le progrès des sciences positives, la pratique de leurs méthodes exactes, l'industrie, l'évolution des sociétés modernes, ce que nous savons et ce que pouvons, modifient nécessairement notre conception de la vie et de ses fins. La critique nous a donné une idée plus juste de la portée et des limites de notre connaissance : nous ne prétendons plus connaître l'absolu, saisir les choses dans le principe même où elles ont leur être, et les en déduire ; ceux qui se disent renseignés sur les vues de la Providence et le plan de la création sont impuissants à se mettre

d'accord et marquent assez, par leurs contradictions, que leurs dogmes sont des conjectures. En revanche, nous connaissons mieux le monde qui nous entoure, dans l'apparente confusion des phénomènes nous découvrons les rapports constants qui les lient, par la connaissance des causes nous devenons maîtres des effets et, au lieu d'être asservis à la nature, nous la contraignons de travailler à nos fins. Par la technologie, par la création d'organismes géants qu'animent les forces naturelles, nous supprimons l'espace, nous modifions la face de la terre, nous agissons sur la planète diminuée, et de mieux en mieux nous l'accommodons aux besoins de l'humanité. Dès lors, nous ne consentons plus à fonder la morale sur l'inconnu, sur Dieu, sur la vie future, sur ce que nous ne pouvons que conjecturer, et nous ne consentons pas davantage à la résumer dans la formule fameuse, *sustine et abstine*, supporte et abstiens-toi. Nous voulons partir de ce que nous savons et faire tout ce que nous pouvons.

Le christianisme voit dans la loi morale un ordre de Dieu; renonçant à ce monde, le laissant à lui-même, il rejette le bonheur et la justice dans l'au-delà. Rien de plus légitime quand l'homme pouvait peu et ne doutait de rien : la foi renverse l'ordre des certitudes scientifiques. Nous n'avons plus la prétention naïve de connaître surtout l'inconnaissable, nous nous défions des mirages que projettent la fantaisie et le sentiment dans ce monde des noumènes, qui ne se refuse à aucune des formes que lui veut donner l'illusion humaine. Je m'entretenais un jour de ces questions avec mon maître, M. Lachelier; après avoir un instant réfléchi, selon sa coutume, il me répondit par cette charmante anecdote : « J'étais

dans la petite ville de X..., je prenais la diligence. Une vieille dame s'avança, accompagnée de sa servante. Elle monta dans la patache péniblement, disposa ses paquets, s'installa, et par la portière ouverte, elle ne cessa de donner des recommandations sur tout ce qui devait être fait à la maison pendant son absence. Au moment où la voiture s'ébranlait, elle se pencha et dit simplement : « Adieu, priez pour moi, ma bonne. » Voilà toute l'égalité qui est possible ici-bas. » — Je ne méconnais pas ce qu'il y a de touchant dans ces paroles; mais nous ne pouvons plus nous en tenir à cette morale qui remet à un au delà mystérieux la tâche que nous devons accomplir ici-bas. Certes la foi sincère, la foi des simples est efficace, elle se réfléchit dans leur vie, dans leurs sentiments et dans leurs actes, elle y mêle quelque chose de l'idéal auquel ils aspirent et déjà, dans le cercle étroit où ils se meuvent, montre comme une image de la cité qu'ils rêvent. Le malheur est qu'il est trop facile aux politiques, aux puissants et aux habiles de se dispenser de la justice en déclarant qu'elle n'est pas de la terre.

Si l'homme a remis la justice à un autre monde, c'est que, sentant son impuissance à la réaliser ici-bas, il a refusé d'en désespérer. Plus éclairés, plus instruits, mieux armés, nous ne nous contentons plus de rêver la justice, nous entendons la faire entrer dans les faits, nous voulons qu'elle préside aux rapports des hommes. Nous ne nous attardons pas à nous interroger sur l'origine du mal, à nous demander si la nature est corrompue par le péché; il nous suffit que par le travail elle se transforme, nous constatons le mal en nous et dans le monde, non pour nous y résigner, mais pour le combattre et pour le vaincre :

ni optimisme, ni pessimisme, l'effort vers le meilleur. Nous ne sommes plus asservis par les choses, nous avons débrouillé leur chaos, dans la connaissance des lois trouvé des moyens d'action d'une incomparable puissance. Chaque jour, nous transformons le milieu planétaire, de plus en plus le visage de la terre exprime une pensée humaine. Ne sachant plus ce que Dieu a résolu et posé dans l'éternel, nous nous installons dans le devenir, et nous travaillons à le faire ce que nous voulons qu'il soit. Au lieu de projeter notre idéal de justice dans un monde transcendant, de le réduire à un rêve plus ou moins vague de paradis, nous nous efforçons d'en définir les termes, de le concevoir dans son rapport aux faits, aux lois sociales et d'en rapprocher le réel.

La science nous interdit les chimères, elle nous apprend ce qui est possible, elle nous donne des moyens d'action, entre la volonté et son objet, elle nous montre la série des efforts qui en poseront les conditions. Suscité par tout ce qui le contredit et le blesse, souffrant du désordre, tendant vers le mieux, c'est-à-dire vers le complément de son être, l'esprit conçoit des fins nouvelles, imagine les harmonies complexes qui résoudraient en accords les conflits de la vie inférieure, des individus et des peuples. Mais rien ne s'accomplit de soi-même, par une grâce d'en haut ; il faut résoudre les perpétuels problèmes que posent les faits, comprendre ce qui est pour le modifier, inventer le bien, le vouloir, ajouter l'esprit à la nature. Vainement, la paresse et l'ignorance rajeunissent l'éternelle illusion, au vieux miracle divin substituent le miracle historique, la révolution qui posera des effets sans cause, fera sortir le bien du mal, la justice de la violence, l'amour de la haine. L'homme est

condamné à faire sa besogne lui-même, le travail est sa loi. Il faut qu'il construise l'idéal, qu'il découvre les lois du réel et que, sachant ce qui est possible, voulant ce qui est meilleur, il pose dans le fait présent les conditions de l'avenir qu'il a conçu. Le métier d'homme est glorieux, mais dur. Le renoncement dès lors n'est plus la morale même, il est la grande tentation. Renoncer, se libérer des affections, des inquiétudes, des soucis qui nous viennent de ce que nous prenons au sérieux les hommes et les choses; en le détachant pour ainsi dire des individus, donner à l'amour même le calme de l'indifférence, reculer dans une sorte de lointain la réalité dont le contact nous blesse, contempler au lieu d'agir, ou n'engager dans l'action que l'extérieur de soi-même, faire société avec Dieu et non avec les hommes ignorants, stupides et brutaux, se résigner au mal, en faire un aspect inattendu du bien pour en moins souffrir, ne dépendre que de soi, c'est se reposer, s'asseoir dans la paix et dans la certitude, au lieu de se risquer dans une lutte dont l'issue est incertaine.

La morale ne consiste plus à mourir, à s'amoindrir, à se ramener en soi, à se faire petit pour passer par le chemin étroit qui mène au ciel, elle consiste à accepter la vie, à la vouloir dans sa plénitude. Qu'on n'objecte pas que la morale est désintéressement, oubli de soi-même, sacrifice, que le libre mouvement de la vie ne peut que mettre aux prises les individus lâchés dans la liberté de leurs instincts contraires. La vraie vie de l'homme est la forme supérieure que la vie prend en lui : la vie spirituelle n'est pas l'égoïsme. Le saint qui se retire de la cité des hommes, uniquement préoccupé de son salut qui est affaire entre lui et Dieu, ne se sacrifie qu'à lui-même.

L'homme moderne, qui accepte le monde et ses lois avec la résolution d'en faire sortir tout le bien qu'il conçoit et qu'ils comportent, ne peut se détacher des autres hommes. Conscient de la solidarité qui l'unit à ses semblables, qui l'en fait en un sens dépendant, il sait qu'il ne peut faire son salut tout seul, que la paix intérieure est liée à la paix sociale, et que cette paix elle-même veut plus de justice dans les cœurs et dans les lois. Homme, il a besoin d'un milieu humain, son œuvre est de le créer. Doutant où il convient de douter, n'affirmant pas d'abord que les injustices présentes seront amplement réparées ailleurs par le Dieu tout bon et tout puissant qui les a d'abord permises, il en souffre jusqu'à ne s'y pouvoir résigner. La vie morale ne consiste pas à remettre le bien, mais à le faire ici-bas ; certes, elle est, avant tout, vie intérieure, éducation de soi-même, spiritualisation de sa propre nature, car le principe des actes est en l'homme ; mais la vie intérieure n'est pas le souci du salut personnel, l'inquiétude malade des souillures que peut nous faire contracter le contact de nos semblables ; loin de nous enfermer dans la retraite d'une perfection solitaire, elle ne se développe, elle ne s'épanouit dans ses fonctions les plus hautes, dans la science, dans l'art, dans la conscience et dans la volonté du bien qu'en s'identifiant à la vie sociale. La société nous est comme intérieure, en ce sens que par elle nous réalisons ce qui proprement nous confère l'humanité. Ainsi, au premier rang des sentiments que l'individu doit développer en lui, est le sentiment de sa relation nécessaire aux autres hommes. La morale qui est la mise en œuvre de toutes les puissances humaines, science, technologie, invention morale, a pour fin immédiate de créer l'homme en hu-

manisant l'individu, la société et la planète elle-même.

Loin que la morale désormais puisse reposer sur la religion et sur ses dogmes, il n'est que la vie morale qui puisse donner une valeur et un sens à notre croyance en la suprématie de l'ordre moral. Ce rapport nouveau de la morale à la religion est un renversement de méthode qui répond au progrès de la science et de la conscience. A l'origine, la morale et la religion sont étrangères l'une à l'autre : les dieux sont des puissances surnaturelles, qu'épouse ou conjure la magie des rites ; ils ne vengent que les crimes commis contre eux-mêmes. En vertu de la loi psychologique qui porte l'esprit à organiser ses éléments et à en former un mystère, les idées morales et religieuses sont rapprochées, conférées, et les religions éthiques subordonnent l'éthique à la religion, font de ses prescriptions les ordres d'un Dieu qui récompense ceux qui suivent sa loi, punit ceux qui la violent. L'habitude des méthodes scientifiques, la critique de notre pouvoir de connaître nous impose des exigences nouvelles. Nous avouons notre ignorance, quand les moyens de savoir nous manquent ; nous doutons, quand nous en sommes réduits aux conjectures. Dès lors, il devient difficile d'édifier la morale sur l'inconnaissable, sur des dogmes métaphysiques et religieux qui, de plus en plus, nous apparaissent comme des hypothèses et des postulats. Le premier principe de toute logique théorique ou appliquée est d'aller du connu à l'inconnu.

Nous ne trouvons pas dans la nature des faits donnés qui répondent à l'ordre moral, qui le confirment et le justifient, comme les phénomènes font les lois physiques. Sans doute, nous concevons cet ordre ;

mais qui nous assure que cette conception réponde à la réalité ? Les lois morales ne peuvent se définir des faits généraux. Pour nous débarrasser des contradictions que nous opposent la nature et l'histoire, nous rejetons la réalité de cet ordre moral dans un au delà, dans un monde transcendant où les rapports que nous observons ici-bas se renversent, où la loi de l'Être s'identifie avec la loi du Bien. Qui nous assure que nous ne nous plaisons pas à nous tromper nous-mêmes, que ce monde de l'intelligible, que ce paradis est autre chose qu'une fiction par laquelle nous fixons et fortifions certaines croyances qui, tendant à réfréner l'égoïsme, favorisent la vie des hommes en société ? Mais une illusion n'agit qu'autant qu'elle n'a pas pris conscience d'elle-même comme telle. Puisque nous ne trouvons pas dans la nature et dans l'histoire les faits qui répondent à l'ordre moral, puisque détaché des faits cet ordre risque de n'être qu'une fiction vaine, il reste à l'homme de poser, par ses actes, les faits qui commencent la preuve de l'accord possible de l'ordre moral avec la réalité.

L'idéal naît de l'action et trouve en elle sa preuve. S'il en est ainsi, si, quand il s'agit du bien, nous ne savons à la lettre que ce que nous faisons, si les plus subtils raisonnements nous laissent dans l'esprit, ne peuvent nous conduire de l'idée au réel, s'il nous faut montrer ici la vérité dans des actes et dans des œuvres, rien ne peut plus nous débarrasser de la dure obligation d'établir la justice ici-bas, dans les rapports des hommes : notre croyance à l'ordre moral ne se confirme que par notre effort pour le réaliser sur la terre. Le monde des idées, objet de pure contemplation, se change en l'idéal progressif qui a son principe et son terme dans l'action volontaire des hommes. Nous ne

pouvons dans la solitude que nous exalter à vide, nous nourrir de chimères; le détachement est l'aveu que la raison est étrangère au réel; la mort au monde est la mort à la raison, que remplacent les images de la fantaisie et le grand vide de l'extase. Tant que la loi sociale est la loi de nature; tant que sous les mots qui le dissimulent règne l'instinct de la bête; tant que l'esprit s'évapore en phrases, en poèmes, en chants, se dépense en gestes cérémonieux; tant qu'il n'entre pas dans l'être et ne pénètre pas la nature, notre foi reste superficielle, verbale, inefficace. Seule, l'action supprime le doute : ce que nous réalisons de justice prouve par un commencement de réalisation que l'ordre moral n'est pas étranger à la nature, que le bien n'est autre chose qu'une illusion ou un déguisement de l'intérêt. Notre croyance en Dieu, c'est-à-dire en la suprématie de l'ordre moral, ne prend consistance que dans la mesure où nous posons des faits réels qui la confirment.

Le sophisme qui conclut du règne de l'injustice sur la terre à sa réparation dans un monde meilleur est devenu trop grossier pour nos intelligences : la perpétuelle défaite du bien ne prouve pas sa victoire nécessaire. Jouons-nous la comédie de la morale et de la religion, cherchons-nous seulement un divertissement à la conscience de notre misère morale ?

Une fois par semaine, dans des enceintes réservées et décorées à cet usage, des hommes se réunissent pour affirmer leur noblesse et qu'ils ne sont rien moins que les fils de Dieu. Les paroles ne suffisent pas à faire la preuve; en fait, l'homme est une bête méchante et cruelle, qu'il prouve la validité de ses prétentions par ses actes, qu'il apporte ses titres.

(Fin.)

GABRIEL SÉAILLES.

Les Universités Populaires

Une U. P. de village. — Voici, un an après, l'état de l'Université populaire de village dont nous annonçons la fondation dans notre numéro de juin 1902. Nous nous bornons à reproduire un extrait du compte rendu moral et financier, au 11 janvier dernier, qu'a bien voulu nous communiquer l'instituteur qui a pris cette courageuse et intelligente initiative. Nous persistons à trouver cela beaucoup plus intéressant, et d'autre importance que la tiare de Saïtapharnès, l'invalidation de M. Syveton, le voyage de M. Loubet ou d'Edouard VII, le cake-walk, et le passage de la boucle :

L'*Union morale* a été fondée en janvier 1902 ; elle fête donc aujourd'hui son premier anniversaire. Jetons un coup d'œil sur cette première année d'existence :

1° *Installation matérielle.* — Le local où se font les réunions (salle de classe inoccupée) est toujours dans le même état de vétusté. Cependant, quelques gravures, un tableau anti-alcoolique, etc., ont un peu égayé la nudité des murs.

Notre table de séance est encore la vieille estrade de bureau qui a vu nos premières réunions. Elle a pourtant été un peu dégrossie, et les caisses qui lui servaient de support ont été remplacées par de solides pieds.

Les tables de classe utilisées pour la lecture et les récréations ont été, elles aussi, consolidées et aménagées de façon à pouvoir poser plus commodément les journaux et les jeux. Enfin, une étagère a été installée dans un coin de la salle pour servir de bibliothèque.

Ces différents travaux n'ont coûté qu'une somme minime à la Société, ayant été exécutés par un membre de l'*Union*.

Beaucoup d'autres améliorations seraient encore nécessaires ; l'avenir les réalisera.

2° *Membres.* — A l'heure présente, l'*Union morale*

compte 66 adultes (jeunes gens de 13 à 25 ans) et 29 pupilles (élèves de la première classe de l'école).

Le Comité, composé de 10 membres élus par l'Assemblée, s'est toujours montré épris du plus pur esprit de droiture et d'élévation morale.

3° *Réunions.* — Les réunions ont été suivies très régulièrement chaque soir, sous la responsabilité d'un membre du Comité désigné à cet effet. Les lectures, les jeux, les récréations diverses éloignaient les jeunes gens de l'ignoble cabaret en leur faisant comprendre la joie profonde que procure une conscience droite et pure dans une atmosphère de cordialité fraternelle...

7° *Sorties.* — Au cours de l'année, plusieurs promenades-excursions furent faites par les membres de l'*Union*. Au cours de ces sorties, la plus franche cordialité n'a cessé de régner. Les procès-verbaux rédigés après chacune d'elles par le Secrétaire témoignent de hautes joies éprouvées par tous, dans cette union des cœurs, sous le souffle vivifiant de la fraternité.

8° *Conférences et fêtes.* — Non seulement les membres de l'*Union morale* suivent très assidûment les cours qui, en hiver, a lieu chaque soir, de 5 heures et demie à 7 heures, mais ils préparent encore de petites soirées scolaires (3 en hiver) qui récréent honnêtement les familles en faisant naître dans les âmes de belles pensées et dans les cœurs de bons sentiments.

10° *Situation budgétaire.* — Notre *Union morale* ne disposait d'aucun fonds, lorsqu'elle fut créée en janvier 1902. C'est donc avec l'unique ressource de la cotisation des sociétaires que les premières revues et les jeux furent achetés. Les dépenses supplémentaires (achat de ballon, lampe, etc.) ont été couvertes par des cotisations supplémentaires versées librement par les sociétaires.

Notre premier budget se décompose ainsi :

RECETTES

Cotisations.	79 fr. 90
Tir.	78 10
Dons.	37 00
Recettes diverses.	28 05
Total.	<u>223 fr. 05</u>

DÉPENSES

Installation matérielle.	8 fr. 80
Journaux (abonnements)	27 30
Jeux et divers.	51 10
Tir (munitions) et prix du concours.	<u>77 20</u>
Total.	164 fr. 40

Il reste donc en caisse 58 fr. 65.

Cette somme est bien faible, mais la foi qui nous anime suppléera aux moyens financiers qui nous manquent.

En terminant, jetons un coup d'œil d'ensemble sur la période d'essais, de tâtonnements que nous venons de traverser, et nous verrons que nous avons le droit d'être fiers du peu que nous avons fait pour rendre les jeunes gens plus dignes, plus respectueux, meilleurs.

Ainsi, sur cinquante membres ouvriers, pas un blâme ne fut adressé pour acte d'alcoolisme ou pour mauvaise conduite.

C'est là, pour les jeunes gens de la commune, un* puissant exemple, et pour nous un précieux encouragement.

D'ailleurs, quand on a goûté la joie dans le bien, quand on a appris à aimer et à pardonner, on ne peut plus faire le mal. C'est là la raison de notre confiance en l'avenir.

Le Secrétaire,
Signé : D.

Le Président,
Signé : G.

Les Livres qui font penser

La Haine du vice, par Edmond Thiaudière, 2 fr. 50 (Fischbacher, éd., 33, rue de Seine). — M. E. Thiaudière ne trouve pas, décidément, dans le spectacle de la nature, de la société, et dans le contact de ses contemporains, de quoi se réjouir. Ses « notes » sont d'un pessimisme de plus en plus certain. Pourtant l'éruption du mont Pelée ne laisse pas que d'être grandiose, la confusion sociale devient intéressante, et l'imbécillité de la plupart des

émancipés de la Révolution française, l'insondable canaillerie du surplus, l'hypocrisie de la totalité, cela est une matière inépuisable où exercer une ironie compensatrice. Évidemment, ce philosophe, ce grand ironiste, est exigeant. Il ne saurait s'en satisfaire. Ne voudrait-il pas, en outre, que la vie eût un sens, que l'évolution universelle se déroulât sans cruauté, que les hommes comme les choses fussent compatissants et fraternels, et qu'un Dieu indulgent nous apprît pourquoi il nous a créés pour la douleur et la mort ? Ainsi, sa « haine du vice » est autant contre le vice de Dieu, de la nature et de la société que contre celui, beaucoup plus excusable, des individus.

On lira de telles pensées. On les méditera.

Aux Embuscades de la vie, par Georges Clemenceau, 3 fr. 50 (Fasquelle, éd., 11, rue de Grenelle). — Voici un pessimiste d'une autre espèce, et je songe qu'il y aurait une belle étude à faire de Clemenceau pessimiste d'action, après celle de Thiaudière pessimiste d'idéal.

Cette fois-ci, ce sont des nouvelles qu'il publie. Mais un Clemenceau n'est pas un amuseur. Il ne saurait écrire sans penser, ni faire penser. Les littérateurs doivent juger qu'il n'a pas de métier. Si donc il nous conduit dans les aventures de la foi, à travers les misères et les hypocrisies de l'ordre établi et dans les jardins parfumés ou ridicules de l'amour, ce n'est pas seulement pour nous charmer de la prestigieuse magie de son verbe, mais pour marquer de son ironie étincelante la tare sociale, montrer le fond des morales, ou énoncer une philosophie hautaine qui, pour savoir toute la vanité d'être et de paraître, pour ne conserver aucune illusion sur la vie et sur l'au-delà, ne consent pas à s'humilier dans les plaintes et se réserve la protestation d'agir.

Libres penseurs et penseurs libres, par Wilfred Monod, 0 fr. 40 (Fischbacher, éd.). — « L'Université populaire de Rouen, fidèle au principe de la « coopération des idées », ne redoute pas le choc des opinions. Elle a consacré près d'une année à des entretiens contradictoires sur l'existence de Dieu ; actuellement, elle organise des discussions régulières et alternatives sur le socialisme et sur la liberté d'en-

seignement, en attendant de confronter les partisans de la morale religieuse et de la morale contraire. On ne s'étonnera pas que le soussigné ait pu donner, dans un pareil milieu, une conférence très sincère sur la libre pensée et la pensée libre. » Ces premières lignes de l'avant-propos nous préviennent de quoi il s'agit, et nous savons que la pensée libre se distingue de la libre pensée, ce que nos hypothétiques descendants, sans doute, ne parviendront pas à comprendre. On le voit déjà, « fidèle au principe de la coopération des idées », qui est celui des véritables universités populaires, l'auteur défend, contre les dogmes tyranniques de la libre pensée, les droits de la pensée libre. Il le fait, comme il convient à un penseur libre, avec des raisons et des preuves. Malheureusement, rien n'y fera. Nous sommes sur la pente. Nous glisserons jusqu'au fond du parlementarisme, du jacobinisme et de l'étatisme. Les raisons de la liberté sont trop élevées, trop complexes pour être entendues des foules, et notre démocratie tend de plus en plus à n'être qu'une foule inorganisée. Il en coûte de lui remonter ses erreurs, et, au contraire, cela rapporte beaucoup de servir ses instincts. Ce ne sont pas nos arrivistes-nés qui hésiteront. La cause de la démocratie a été perdue avec celle de la liberté, et sans espoir de revanche, puisqu'elle ne fut vaincue et avilie que par elle-même. D'ailleurs, sans rien espérer de la terre ni du ciel, il n'en convient pas moins, dans l'ignominie générale, de travailler noblement à ce qu'on sait ne pouvoir se réaliser, car il n'y a plus d'autres motifs de vivre. Et c'est pourquoi nous devons lire et propager l'intéressante et courageuse conférence de M. W. Monod.

La Faillite du catholicisme despotique, par l'abbé Marcel Hébert (Edition de *la Revue blanche*, 23, boulevard des Italiens). — La foi se dissout qui s'interroge et discute. Mais c'est pour une autre peut-être. Ainsi, quelques prêtres, comme MM. Hébert et Loisy, travaillent pour la pensée libre, beaucoup mieux que ceux qui font métier de la servir. Qu'on lise ceci : « De nos jours, dit M. l'abbé Marcel Hébert, l'Idéal, la foi active et vivante, n'est-elle pas plutôt dans une maison du peuple que dans une cathédrale ; dans un laboratoire, dans une épicerie coopérative

que dans nombre de couvents ? Nous ne nions pas que la foi, le zèle, ne puissent se rencontrer de part et d'autre, incontestables et admirables ; il n'en sera pas moins vrai que le laboratoire où l'œuvre coopérative souvent représente moins de conventions, d'équivoques, et un niveau intellectuel et social supérieur, que l'avenir est dans cette direction et que, par conséquent, l'abandon du terrain vraiment historique et vivant, *l'abstraction*, n'est pas de ce côté des choses. La vieille objection : la philosophie et la morale, pour être populaires, doivent se faire religion positive et autoritaire, était bonne relativement aux peuples sans instruction. Avec des familles et des écoles bien organisées et des unions pour l'action morale et sociale réalisées sous les noms et les formes les plus diverses : universités populaires, etc., conscientes à la fois de *reconnaître et conserver ce qu'il y avait de bon dans le passé* et d'adapter aux nouvelles conditions d'un peuple émancipé les anciennes traditions de croyances et d'aspirations, ladite objection ne porte plus... Le mouvement religieux qui s'accroît en ce moment et consiste à rendre de plus en plus la foi, la religion *immanente* aux différents devoirs, aux diverses fonctions sociales, à tout effort sincère vers le mieux et à éliminer peu à peu les antiques formes *transcendantes* qui l'imposaient du dehors par voie d'autorité, est, par ailleurs, le corollaire du mouvement intellectuel qui amène de plus en plus les penseurs à considérer le Divin comme immanent plutôt que comme transcendant à nos esprits. Dès lors, puisque la conscience humaine, toujours une et identique dans le fond de ses croyances et de ses espérances, porte partout avec elle, apporte partout le Divin, à quoi bon disputer encore si c'est à Jérusalem ou sur le Garizim qu'il faut adorer ? »

Cet extrait suffira, j'imagine, à faire connaître dans quel esprit est écrit la brochure de M. l'abbé Hébert, et à donner le désir de la lire.

La Protection légale des employés de commerce, par Hector Bezançon (Rousseau, éd., 14, rue Soufflot). — Etude de droit sur la situation de l'employé de commerce et les moyens de l'améliorer. Il est curieux d'enregistrer, au sujet de cette étude, qui doit être une thèse de doctorat,

les progrès de l'étatisme, et la facilité avec laquelle il est accepté par les jeunes avocats.

L'Art de dire, par Jean Blaize, 3 fr. 50 (A. Colin, éd., 5, rue de Mézières). — Beaucoup d'Universités populaires ont des cours de diction. Nous leur recommandons ce livre qui traite on ne peut mieux de l'art de dire dans la lecture, la récitation, la causerie et le discours.

Les deux Socialismes, par A. Alhaiza (*La Rénovation*, à Montreuil-sous-Bois). — Dans une lettre ouverte à Jules Guesde, l'auteur oppose au socialisme pédant d'un Marx, l'utopie généreuse d'un Fourier. Et c'est évidemment de générosité et d'enthousiasme que manque le socialisme de l'heure présente.

Ixion, par Fagus, 3 francs (édition de *la Plume*, 31, rue Bonaparte). — Poème philosophique criant l'angoisse de l'éternité, de l'infini, de l'immensité et des néants, avec quelques beaux vers.

Souvenirs auto-biographiques du mangeur d'opium, par Thomas de Quincey, 3 fr. 50 (P.-V. Stock, éd.) — On trouvera entre autres, dans ce livre intéressant, des documents curieux sur l'organisation des Universités et la vie d'Oxford il y a un siècle.

Ça !... et le reste, par Paul Bilhaud, 3 fr. 50 (Stock, éd.). — De l'humour, de la fantaisie, de l'esprit, dans ces vers sans prétention, qu'on pourra dire, dans les U. P., entre deux pièces sociales de révolte ou d'espoir.

Oran, Tiemcen, Sud-Oranais, par le commandant de Pimodan (H. Champion, éd., 9, quai Voltaire). — Notes historiques, géographiques, ethnographiques, très vivantes.

La Question de la Martinique, par J. Lagrosillière, 0 fr. 60 (*Le Mouvement socialiste*, 10, rue Monsieur-le-Prince).

Le Mystère posthume, par Li-Taï, 3 francs (Schleicher, éd., 15, rue des Saints-Pères).

Causerie sur l'Éducation syndicale et professionnelle des jeunes gens par les syndicats, les associations d'anciens élèves et les instituteurs, par M. Lorel. — Je tiens à signaler cette remarquable conférence faite par un instituteur à l'Union des syndicats ouvriers d'Alençon, le 28 février dernier. Evidemment, ce qui manque le plus aux syndicats, ce sont des syndiqués conscients. La tâche n'est pas mince d'entreprendre cette éducation, et si on la commençait à l'école, comme le demande M. Lorel, elle serait facilitée. Il a donné, en outre, de sages conseils à ses auditeurs syndiqués. Seront-ils suivis ? Il est permis d'en douter, car il est plus simple de rêver la révolution sociale, la grève générale, de déblatérer contre le patron, que d'agir, de s'organiser, d'être une force disciplinée et consciente.

G. DEHERME.

La Religion positive, par Antoine Baumann, 3 fr. 50 (Perrin, éd.). — Voici une louable tentative de propagation des doctrines positivistes. La forme abstraite et difficilement accessible du *Cathéchisme positiviste* d'Auguste Comte est ici remplacée par une série d'entretiens visant au même but : la connaissance de la Religion, de l'Humanité, telle qu'elle résulte de la longue évolution religieuse préparatoire : fétichisme, théologie (polythéisme et monothéisme), métaphysique. Toutefois, malgré les efforts de l'auteur, sa traduction du *Cathéchisme* en langage familier n'est pas entièrement exempte du verbalisme particulier à Auguste Comte. De là, quelques obscurités qui ne peuvent être dissipées que par les lecteurs déjà au courant des conceptions qu'il s'agit justement de faire connaître.

M. Baumann est en possession d'un style personnel très souple et très élégant, dont on goûte le charme lorsqu'il s'emploie à la présentation des personnages et à la très légère et gracieuse trame qui supporte le poids de ses hautes spéculations philosophiques.

Ne cherchons pas querelle à M. Baumann sur la part presque exclusive qu'il accorde au sentiment dans la régénération sociale et sur le mysticisme dont il n'est pas entièrement exempt. Ce sont là des dispositions analogues à

celles que son maître a présentées dans les dernières années de sa vie, mais qui ne peuvent faire oublier que le positivisme est, avant tout, dans ce qu'il offre de neuf et d'original, une réforme essentiellement mentale et que c'est par là qu'il a exercé et continuera à exercer de plus en plus une influence décisive sur les progrès de l'humanité. M. Baumann, dans son respect absolu pour le philosophe, n'a pas omis de mentionner la célèbre utopie de la Vierge-mère, résumé symbolique de la religion de l'humanité. Cette conception malencontreuse, à laquelle d'excellents positivistes s'abstiennent soigneusement de faire allusion, ralliera difficilement les esprits réfractaires au positivisme. Il nous semble qu'il eût mieux valu la passer sous silence.

Regrettons également que l'auteur n'ait pas cru devoir accompagner de suffisantes réserves son apologie du catholicisme. Sa thèse, inattaquable au point de vue historique, paraît, sous sa plume, s'appliquer au temps présent et cause ainsi au lecteur un léger malaise que quelques correctifs appropriés pouvaient aisément faire disparaître.

Il n'en reste pas moins de la lecture de ce substantiel volume une impression de réconfort qui vient s'opposer heureusement à l'influence dissolvante de beaucoup de doctrines actuelles. De quelque manière qu'il soit présenté, le positivisme attire et retient toujours les esprits sérieux et attentifs. La forme, à la fois aimable et familière de M. Baumann, qui n'est pas exclusive d'un examen approfondi, ne pourra que contribuer à le répandre, pour leur plus grand profit, parmi les classes populaires.

M. L.

Union pour l'Action morale. — *Je crois devoir prévenir nos lecteurs et correspondants que, depuis le 1^{er} avril dernier, je ne fais plus partie de l'Union pour l'Action morale, ni comme secrétaire de la rédaction de son Bulletin, ni à aucun autre titre.*

G. DEHERME.

Le Directeur-gérant : G. DEHERME.

27-4-03. — Paris, Imp. E. Arrault et C^{ie}.

	Franco		
<i>Un Pessimiste français</i> , par G. Deherme.	0 25	0 30	
<i>Tolstoï</i> , par Suarès.	1 »	1 15	
<i>Le Palais du Peuple</i> , par Gabriel Séailles.	0 10	0 15	
<i>Lettres d'un répétiteur en congé</i> , par Brenn.	0 60	0 70	
<i>Jules Lagneau</i> (avec por- trait)	0 50	0 60	
<i>Le Coopératisme</i> (illus- tré), par A.-D. Bancel, broché.	1 50	1 70	
<i>La Coopération des Idées. — Une ten- tative d'éducation et d'organisation popu- laires</i> , par G. Deherme	0 50	0 55	
<i>Le Mouvement éthi- qué</i> , par Alf. Mou- let.	0 50	0 65	
<i>Les Règles de l'Hon- nête Discussion selon Pascal</i> , par Paul Des- jardin.	0 60	0 70	
<i>Almanach de la Coopé- ration</i>	0 40	0 50	
<i>La Guerre et la Paix par des chiffres</i> , par Lucien Le Foyer.	0 20	0 25	
<i>Que peut l'Ecole contre la Guerre ?</i> par E. Triebel, traduit par V. Rossignol :	0 10	0 10	
<i>Spoliation des Indigè- nes de Nouvelle- Calédonie</i>	0 25	0 35	
<i>Les Œuvres de frater- nite rurale</i> , par Leo Valleteau	0 60	0 70	
<i>Le Bon Sens en face du Dogme et de la Morale</i> , par Pierre Martel.	0 50	0 65	
<i>Recherches sur la Men- talité humaine</i> , par P. Froument.	» »	4 »	

<i>Importance psychologi- que et morale de la volonté</i> , par William James.	0 20	0 25	
<i>Importance morale et pédagogique de l'ha- bitude</i> , par William James.	0 20	0 25	
<i>Qui veut la santé et du bonheur ?</i> par A. Marrot	1 »	1 15	
<i>Le Positivisme en dix pages</i> , par le colonel Bombard	0 10	0 15	
<i>Pour l'Ouvrière</i> , par L. Varenne	1 50	1 75	

Nota. — La Coopération des Idées se charge de procurer à ses membres et abonnés, SANS FRAIS, tous ouvrages, brochures, revues, journaux, etc

La COOPÉRATION des IDEES

Revue mensuelle
de Sociologie positive

(1896-1897-1898)

Un fort volume de 530 pages, relié
toile 10 fr. — France : 11 francs.

(1899-1900)

Relié toile : 5 fr. — Franco 5 fr. 50.
— Non relié : 4 fr. — Franco : 4 fr. 50.

(1900-1901)

La Coopération des Idées, journal
hebdomadaire d'action et d'éducation
sociale (63 numéros). — 3 francs. —
Franco : 3 fr. 50.

(1901-1902)

La Coopération des Idées, revue
mensuelle d'éducation sociale (12 nu-
méros, 400 pages). Non relié : 3 fr. —
Franco : 3 fr. 50.

Coopérative vinicole générale

SOCIÉTÉ ANONYME A CAPITAL VARIABLE

Statuts déposés chez M^e Brulle
notaire à Libourne

Siège social : LIBOURNE (Gironde)

Succursales à Montpellier, Épernay,
Chassagne, Montrachet et Cognac

Vins français de toutes provenances

Spécialité de fournitures aux
Sociétés coopératives

Echantillons et Renseignements franco

Le Courrier de la Presse

21, boulevard Montmartre, 21

PARIS

Directeur : A. GALLOIS

Le Courrier de la Presse lit 6.000
journaux par jour

NOUVEAU CIGARE NASAL ET BUCCAL DE A. DAUDÉ

Ce cigare inhalateur est absolument remarquable pour la guérison des maladies des voies respiratoires, du coryza, etc. Il supplée avantageusement les cigares de tabac et se recommande par l'odeur agréable qu'il répand autour du fumeur.

Envoi d'un **cigare** et d'un **flacon** franco contre un mandat de **4 francs** adressé à

M. A. DAUDÉ, pharmacien, à Prats-de-Mollo (Pyrénées-Orientales).

COMPTOIR FÉDÉRAL SUISSE

Paris, 269, Boulevard Voltaire

Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie, Objets d'art